

91618-2026 - Gara

Francia – Servizi di ingegneria – Marché cadre national de conception et mise en oeuvre d'aménagements durables de la végétation sous les lignes électriques RTE

OJ S 27/2026 09/02/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

E-mail: anthony.mazellier@rte-france.com

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'ente aggiudicatore: Attività connesse all'elettricità

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Marché cadre national de conception et mise en oeuvre d'aménagements durables de la végétation sous les lignes électriques RTE

Descrizione: Le marché concerne la réalisation d'études et la maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation d'aménagements durables de la végétation dans les emprises de lignes électriques aériennes ou autour des postes électriques entretenus par RTE. Est considéré comme Aménagement Durable de la Végétation toute conversion d'emprise visant à stabiliser durablement l'évolution de la végétation dans les emprises entretenues par RTE et de réduire de manière pérenne les interventions d'entretien à la charge de RTE.

Identificativo della procedura: 6203a958-bc85-44ed-b098-8699c58f54fd

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: France

2.1.4. Informazioni generali

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.5. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Numero massimo di lotti per i quali un offerente può presentare offerte: 13

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Violazione degli obblighi connessi a motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Lot 1 - CM Lille

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 1 - CM Lille

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Nord (FRE11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Oise (FRE22)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Pas-de-Calais (FRE12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Aisne (FRE21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Ardennes (FRF21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Marne (FRF23)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 970 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 970 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas

être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecnica

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0003

Titolo: Lot 2 - CM Lyon GMR Auvergne et Forez-Velay

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 2 - CM Lyon GMR Auvergne et Forez-Velay

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Allier (FRK11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Cantal (FRK12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Puy-de-Dôme (FRK14)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Loire (FRK13)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Loire (FRK25)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 480 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 480 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et

financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0004

Titolo: Lot 3 - CM Lyon GMR Lyonnais, Savoie et Dauphiné

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 3 - CM Lyon GMR Lyonnais, Savoie et Dauphiné

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Rhône (FRK26)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Savoie (FRK27)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Drôme (FRK23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Isère (FRK24)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 040 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 040 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat

devoir fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto
: RTE Réseau de Transport d'Electricité
Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de
Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0005

Titolo: Lot 4 - CM Marseille

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 4 - CM Marseille

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Var (FRL05)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Gard (FRJ12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Ardèche (FRK22)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Drôme (FRK23)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

5.1.4. **Rinnovo**

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. **Valore**

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 740 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 740 000,00 EUR

5.1.6. **Informazioni generali**

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. **Criteri di selezione**

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des

opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande

publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0006

Titolo: Lot 5 - CM Nancy

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 5 - CM Nancy

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Moselle (FRF33)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Vosges (FRF34)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haut-Rhin (FRF12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Meuse (FRF32)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Ardennes (FRF21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Marne (FRF23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Marne (FRF24)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Aube (FRF22)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Yonne (FRC14)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Nièvre (FRC12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Saône-et-Loire (FRC13)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Saône (FRC23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Doubs (FRC21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Jura (FRC22)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 4 310 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 4 310 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'

appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 7

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 4

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0007

Titolo: Lot 6 - CM Nanterre GMR Basse-Seine et Normandie

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 6 - CM Nanterre GMR Basse-Seine et Normandie

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Manche (FRD12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Calvados (FRD11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Orne (FRD13)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Eure (FRD21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 490 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 490 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou

bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. - un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation

pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0008

Titolo: Lot 7 - CM Nanterre GMR Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 7 - CM Nanterre GMR Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Yvelines (FR103)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Essonne (FR104)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Oise (FRE22)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 380 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 380 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'

appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0009

Titolo: Lot 8 - CM Nantes GMR Anjou, Atlantique et Bretagne

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 8 - CM Nantes GMR Anjou, Atlantique et Bretagne

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Finistère (FRH02)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Côtes-d'Armor (FRH01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Morbihan (FRH04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Mayenne (FRG03)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Sarthe (FRG04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Maine-et-Loire (FRG02)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Vendée (FRG05)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 200 000,00 EUR
Valore massimo dell'accordo quadro: 1 200 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont

disponibili. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche**Accordo quadro:**

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de

la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0010

Titolo: Lot 9 - CM Nantes GMR Sologne et Poitou-Charente

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 9 - CM Nantes GMR Sologne et Poitou-Charente

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Eure-et-Loir (FRB02)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Loiret (FRB06)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Loir-et-Cher (FRB05)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Cher (FRB01)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Indre (FRB03)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Vienne (FRI34)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Deux-Sèvres (FRI33)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Charente (FRI31)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 2 710 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 2 710 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et

financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 6

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 3

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du

contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0011

Titolo: Lot 10 - CM Toulouse GMR Bearn

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 10 - CM Toulouse GMR Bearn

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Landes (FRI13)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hautes-Pyrénées (FRJ26)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 490 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 490 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Sociétés disposant d'une santé financière saine

(suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n' appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d' aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d' aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d' Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0012

Titolo: Lot 11 - CM Toulouse GMR Gascogne

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 11 - CM Toulouse GMR Gascogne

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Gironde (FRI12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Dordogne (FRI11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Lot-et-Garonne (FRI14)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 2 760 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 2 760 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre

professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats :

- 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025 Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): - Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe - Le candidat communique en langue française Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum. - Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées - Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe. - Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client - Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà

effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la

Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidature et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 3

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0013

Titolo: Lot 12 - CM Toulouse GMR Laro et Pyrénées

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 12 - CM Toulouse GMR Laro et Pyrénées

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Gers (FRJ24)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Tarn-et-Garonne (FRJ28)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Tarn (FRJ27)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Ariège (FRJ21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Aude (FRJ11)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Pyrénées-Orientales (FRJ15)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Hérault (FRJ13)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 120 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 120 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un

document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats :

- 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine
- 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Capacité économique et financière Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025

Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE

Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe
- Le candidat communique en langue française

Capacité technique et professionnelle Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum.

- Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées
- Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client
- Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'

aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées. - Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique. - Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être

fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

5.1. Lotto: LOT-0014

Titolo: Lot 13 - CM Toulouse GMR Massif Central Ouest

Descrizione: Aménagement Durable de la Végétation sur le Centre Maintenance de Lille

Identificativo interno: 25026 - Lot 13 - CM Toulouse GMR Massif Central Ouest

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 71300000 Servizi di ingegneria

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: Renouvellement pour une durée d'un an

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Creuse (FRI22)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Haute-Vienne (FRI23)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Corrèze (FRI21)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Cantal (FRK12)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Lot (FRJ25)

Paese: Francia

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Paese: Francia

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/08/2026

Data di fine durata: 31/07/2028

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 5

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1 460 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 1 460 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Si tratta di un appalto rinnovabile

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : [https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) candidat 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des

sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats :

- 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine
- 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Capacité économique et financière
Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
Chiffre d'affaires Le candidat doit fournir son chiffre d'affaires global, son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le candidat communique les montants commandés avec RTE tous marchés confondus les trois dernières années : 2023 – 2024 – 2025
Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat doit fournir la liste des éventuelles opérations de rachats ou de fusions de sociétés sur les 3 dernières années. NB : Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE

Niveau (x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

- Sociétés disposant d'une santé financière saine (suite à analyse ELLIPRO), ne présentant pas de risques de dépendance financière et n'appartenant pas à un même groupe
- Le candidat communique en langue française
- Capacité technique et professionnelle** Le candidat apporte les éléments de réponse ci-dessous en 5 pages maximum.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à rédiger des plans de gestion de milieux naturels (ouverts ou semi-ouverts). Le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées
- Le candidat doit justifier d'une connaissance du contexte terrain (socio-politique, environnemental, ...) sur les lots géographiques sur lesquels il participe.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à trouver des partenaires (tiers et institutions) pérennes et aboutir à du conventionnement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées notamment ses capacités de négociation pour l'intérêt de son client
- Le candidat doit montrer ses capacités de représenter son client.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser des consultations en vue de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à réaliser le suivi de travaux d'aménagement, le candidat justifie son argumentaire en présentant quelques missions déjà effectuées.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à utiliser des logiciels de Système d'Information Géographique.
- Le candidat doit démontrer sa capacité à se former rapidement pour l'utilisation d'un outil informatique client

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 20/02/2026

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/78367735019C2E6E0781>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Descrizione della garanzia finanziaria: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 06/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objets

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: L'accord de confidentialité est disponible sur le site bravosolution de RTE: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture » (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 2

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : RTE Réseau de Transport d'Electricité

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: RTE Réseau de Transport d'Electricité

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Numero di registrazione: 444 619 258 02482

Servizio: Direction des Achats

Indirizzo postale: RTE - PAM - 99 rue de Lyon - 13015 Marseille

Località: Marseille

Codice postale: 13015

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Referente: Anthony MAZELLIER

E-mail: anthony.mazellier@rte-france.com

Telefono: 0659725383

Profilo del committente: <https://rte-france.bravosolution.com>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Numero di registrazione: 17780111500151
Servizio: Instance chargée des procédures de recours
Indirizzo postale: 179-191, avenue Joliot-Curie
Località: Nanterre
Codice postale: 92020
Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Paese: Francia
Referente: Instance chargée des procédures de recours
E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr
Telefono: 01 40 97 10 10
Indirizzo internet: <https://www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre>

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union
Numero di registrazione: PUBL
Località: Luxembourg
Codice postale: 2417
Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)
Paese: Lussemburgo
E-mail: ted@publications.europa.eu
Telefono: +352 29291
Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

TED eSender

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: d7c6c8c5-cd38-4326-b4a7-80ac8459cc95 - 02
Tipo di formulario: Gara
Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario
Sottotipo di avviso: 17
Data di trasmissione dell'avviso: 05/02/2026 15:41:43 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT
Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese
Numero di pubblicazione dell'avviso: 91618-2026
Numero dell'edizione della GU S: 27/2026
Data di pubblicazione: 09/02/2026